



Recherche en un coup d'œil

Étude qualitative de l'automutilation dans les centres de traitement

MOTS CLÉS : *domptement automutilatoire, délinquants de sexe masculin, adaptation*

Pourquoi nous avons effectué cette étude

L'automutilation non suicidaire (ANS) peut être définie comme toute forme de blessure corporelle ou de défigurement qu'une personne s'inflige délibérément sans intention suicidaire et pour des motifs inacceptables pour la société. L'ANS représente un enjeu particulièrement difficile dans les établissements correctionnels et entraîne d'importants coûts humains et financiers. Une série de rapports ont été produits au sujet de l'automutilation chez les délinquants incarcérés dans les établissements du Service correctionnel du Canada (SCC). La présente étude visait à contribuer à ces travaux de recherche en examinant les motivations, les émotions, les événements déclencheurs et les comportements de remplacement associés à l'ANS chez les délinquants de sexe masculin dans les centres de traitement, afin d'être en mesure de concevoir des interventions et des stratégies de gestion efficaces.

Ce que nous avons fait

Quarante-et-un délinquants purgeant une peine de ressort fédéral ont participé à des entrevues semi-dirigées conçues pour évaluer en profondeur leurs antécédents d'ANS. Ces délinquants ont été recrutés dans un centre de traitement médico-légal de chacune des cinq régions du SCC.

Ce que nous avons constaté

La raison la plus souvent citée par les participants pour expliquer les épisodes d'automutilation était l'adaptation. Près des deux tiers des participants ont dit avoir eu recours à l'ANS pour se libérer d'émotions puissantes ou négatives. Le deuxième motif le plus souvent mentionné était la volonté de se faire mal à soi plutôt qu'aux autres. Parmi les participants qui s'étaient mutilés pour la première fois dans un établissement du SCC (19,5 %), l'adaptation était également la motivation la plus souvent mentionnée.

Les émotions le plus souvent ressenties par les délinquants avant leurs épisodes d'automutilation étaient la colère ou la frustration (environ 40 % de l'échantillon), suivies de la dépression ou la tristesse (20 % l'échantillon). L'émotion le plus souvent ressentie après les épisodes d'automutilation était le soulagement, suivi du regret. Trente-deux pour cent des participants ont dit s'être mutilés après avoir vécu un

conflit interpersonnel, et 16 % l'avaient fait à la suite d'un événement stressant comme la perte d'un bien ou l'empêchement de faire un appel téléphonique.

Près de 42 % des participants ont dit avoir tenté d'exprimer leurs émotions pour prévenir les épisodes d'automutilation. Environ 29 % des délinquants ont dit qu'ils pratiquaient des activités pour se distraire et éviter de se mutiler.

Ce que cela signifie

Les personnes atteintes de graves problèmes de santé mentale (délinquantes et délinquants sous responsabilité fédérale dans les centres de traitement) semblent avoir un profil de motivations et de causes à l'origine de l'ANS différent de celui des populations ayant moins de problèmes de santé mentale. Les facteurs liés aux réactions à l'incarcération sont plus souvent associés à l'ANS chez les délinquants en établissement que chez les délinquantes et les délinquants dans les centres de traitement. Les plans d'évaluation et de traitement de l'ANS devraient tenir compte du moment où le comportement a commencé et des motivations à l'origine de celui-ci. Il faudrait offrir aux délinquants des interventions adéquates qui les aident, d'une part, à reconnaître les situations et les événements qui les exposent au risque de se mutiler, et, d'autre part, leur enseignent des stratégies d'adaptation de rechange pour diminuer leur recours à l'ANS.

Pour de plus amples renseignements

Power, J. et J. Beaudette (2013) *Étude qualitative de l'automutilation dans les centres de traitement* (Rapport de recherche R294). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF ou pour toute autre demande de renseignement, veuillez communiquer avec la Direction de la recherche, par courriel ou par téléphone 613-995-3975.

Vous pouvez aussi consulter le site Web pour obtenir la liste complète de nos publications de recherche.

Préparé par : Jenelle Power

